

« 80% des violences sexuelles faites aux moins de 10 ans sont commises par des proches »

Chaque année, 20 000 mineurs portent plainte pour violences sexuelles. Beaucoup d'autres ont peur et se taisent. Le 20 novembre, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, plusieurs médias (France 2, Bayard Jeunesse, La Croix, et France Inter) braquent leurs projecteurs sur cette thématique. SOS Villages d'Enfants, partenaire de cette opération, poursuit son engagement en faveur de la protection de l'enfance en proposant une formation pour venir en aide aux enfants ayant vécu des violences sexuelles.

Dans ses villages d'enfants SOS, l'association prend en charge cette enfance maltraitée

SOS Villages d'Enfants accompagne des frères et sœurs dont la situation familiale nécessite le placement conformément à une décision du juge des enfants. Parmi les enfants que l'association prend en charge beaucoup ont subi des violences sexuelles infligées par des parents ou des proches.

« C'est à l'occasion de la petite histoire du soir que je lui racontais, assise sur son lit, quelques semaines après son arrivée au village d'enfants SOS, que Maud m'a demandé si « moi aussi je viendrais dans son lit la nuit comme son papa le faisait quand elle était encore dans sa maison ».

Sur le coup, j'ai pensé ne pas avoir bien compris ce que la fillette me disait ... et puis après l'avoir à nouveau questionnée, j'ai réalisé la teneur des propos de cette petite fille avec son frère de 6 ans accueillie depuis peu par SOS Villages d'Enfants. »

Témoignage de Valérie, éducatrice familiale

SOS Villages d'Enfants souligne que dans les dossiers remis par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) au moment du placement, les violences sexuelles faites aux enfants ne sont pas toujours notifiées comme telles. Les professionnels découvrent parfois les traumatismes plus tardivement et ont des difficultés à ouvrir un dialogue avec l'enfant.

Protéger les enfants contre toute forme de violence est un impératif qui s'impose à tous et cette protection est un droit garanti par l'article 19 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). C'est pourquoi SOS Villages d'Enfants a créé une formation pour sensibiliser tous les professionnels en lien avec des enfants sur ces questions.

Une formation unique des professionnels pour protéger les enfants

A partir de mars 2019, SOS Villages d'Enfants proposera une formation dont l'objectif est de faire évoluer le positionnement et les pratiques des professionnels pour mieux repérer et intervenir auprès d'enfants victimes de violences sexuelles intra et extrafamiliales.

La formation sera organisée en 4 temps :

- Mesurer les effets des traumatismes résultant de violences sexuelles
- Travailler la question des émotions suscitées par la rencontre avec ce type de situation
- Ajuster son positionnement professionnel
- Offrir un espace pour une réflexion en profondeur sur l'ensemble de la problématique.

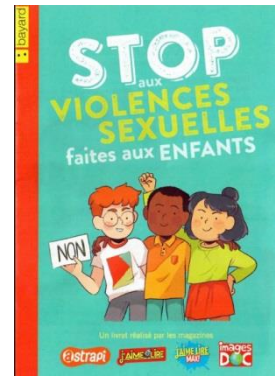
La formation sera conduite par Martine NISSE directrice du Centre des Buttes-Chaumont, thérapeute familiale spécialisée dans la prise en charge des victimes et des auteurs de violences dans un cadre social, judiciaire et thérapeutique.

Le 20 novembre, « brisons le silence »

A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, France 2, Bayard Jeunesse, La Croix, et France Inter ont choisi de se mobiliser contre les violences sexuelles faites aux enfants avec le soutien d'un groupement d'associations dont SOS Villages d'Enfants.

À l'occasion de cette journée spéciale, plusieurs temps forts :

- Diffusion le 20 novembre du documentaire « *L'Enfance abusée* » en deuxième partie de soirée sur France 2.
- La rédaction d'Astrapi (Bayard) diffuse depuis début novembre un livret de 15 pages « *Stop aux violences sexuelles faites aux enfants* » à destination des 7-11 ans. (Pour télécharger le livret cliquez [ici](#))
- Grand dossier « *Événement* » dans La Croix sur la déflagration psychologique provoquée par ces actes de violence sexuelle
- Sur France Inter, le sujet des violences sexuelles sera abordé sous différents angles pendant toute la journée du 20 novembre.



Toute la journée, les médias et les associations partenaires se mobiliseront aussi sur leurs réseaux sociaux autour des hashtag #BrisonsLeSilence #JournéeMondialedeLEnfance.

Possibilité d'interviews :

- **Christophe CHABRIER, Responsable de la Formation à SOS Villages d'Enfants,**
- **Martine NISSE, formatrice**
- **des éducatrices familiales qui ont été confrontées à ce type de violences.**

Contact Presse

Camille BUSSIERE DE NERCY – cbussieredenercy@sosve.org – 01 55 07 25 47

À propos de SOS Villages d'Enfants - www.sosve.org

Depuis plus de 60 ans, SOS Villages d'Enfants accompagne des frères et sœurs dont la situation familiale nécessite le placement. Elle permet aux fratries de grandir ensemble, dans un cadre de vie de type familial, en s'appuyant sur une relation éducative et affective durable nouée avec une éducatrice familiale. Cette dernière est membre d'une équipe pluridisciplinaire qui accompagne de manière personnalisée chaque enfant.

L'association compte aujourd'hui 14 villages d'enfants SOS et en ouvriront 3 autres d'ici 2020.